



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

COVID-19 : Impact éducatif du confinement

Question écrite n° 28034

Texte de la question

M. Dominique Potier alerte M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'impact éducatif du confinement pour certains enfants et adolescents connaissant des situations dramatiques sur le plan matériel et psychologique. En effet, les fragilités multiples liées aux inégalités sociales ou à celles de la parentalité ne seront plus, des semaines durant, rééquilibrées par les fonctions propres à l'espace public et en premier lieu celles accomplies par l'école de la République. Dès lors, il lui demande, dans quelle mesure, au cœur de la crise sanitaire, il est possible de mobiliser, par élargissement des mesures d'accueil pour les enfants de soignants, un accueil de ceux qui sont exposés au sein de leur famille à des situations dégradées pendant le confinement sans que pour autant ils ne relèvent de l'aide sociale à l'enfance. A son sens, cet effort de l'éducation nationale pourrait être articulé par des ressources de l'éducation populaire et s'appuyer sur des mises à disposition de moyens développés dans le cadre des accueils périscolaires. Fondé sur le volontariat, cet effort éducatif pourrait, autant que de besoin, être étendu aux enfants confinés dans les foyers d'accueil, dès lors que ces structures seraient affaiblies par des manques d'éducateurs liés à la situation sanitaire du pays. Il lui demande également si des cellules psychologiques pourraient être mises en place dès la rentrée dans les établissements scolaires. En effet les traumatismes vécus par une partie des enfants et adolescents auront besoin d'un espace et d'un temps pour être entendus et pris en charge, afin qu'ils n'agissent pas comme un poison lent dans leur vie actuelle et future. Dans le cadre de ces cellules psychologiques, une attention particulière devrait alors être accordée à la manière dont ce dispositif, par son caractère universel, ne crée pas de sentiment de stigmatisation pour les personnes visées. Il lui demande quelle est sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Potier](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28034

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2020](#), page 2571

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)